

« COMME UN ROMAN » de DANIEL PENNAC



Comme un roman est un essai de Daniel Pennac paru en 1992 aux éditions Gallimard. Cet essai se veut à la fois un hymne et une désacralisation de la lecture, ainsi qu'une invitation à réfléchir à la manière pédagogique de l'appréhender. Il constitue ainsi une critique des techniques, exigences et recommandations de l'éducation nationale.

Daniel Pennacchioni, dit **Daniel Pennac**, né le 1er décembre 1944 à Casablanca au Maroc, est un écrivain français. Il a notamment reçu le prix Renaudot en 2007 pour son roman autobiographique *Chagrin d'école*.

Il a également écrit des scénarios pour le cinéma, la télévision et la bande dessinée.

❖ EXTRAIT 1 :

Les droits imprescriptibles du lecteur:

1. Le droit de ne pas lire.
2. Le droit de sauter des pages.
3. Le droit de ne pas finir un livre.
4. Le droit de relire.
5. Le droit de lire n'importe quoi.
6. Le droit au bovarysme (maladie textuellement transmissible).
7. Le droit de lire n'importe où.
8. Le droit de grappiller.
9. Le droit de lire à haute voix.
10. Le droit de nous taire.

❖ EXTRAIT 3 :

— Il faut dire que nous lui avons interdit la télévision !

(Un autre cas de figure celui-là : l'interdiction absolue de télé. Résoudre le problème en supprimant son énoncé, encore un fameux truc pédagogique !)

— C'est vrai, pas de télévision pendant

l'année scolaire, c'est un principe sur lequel nous n'avons jamais transigé !

Pas de télévision, mais piano de cinq à six, guitare de six à sept, dans le mercredi, judo, tennis, escrime le samedi, ski de fond dès les premiers flocons, stage de voile dès les premiers rayons, poterie les jours de pluie, voyage en Angleterre, gymnastique rythmique...

Pas la moindre chance donnée au plus petit quart d'heure de retrouvailles avec soi-même.

Sus au rêve !

Haro sur l'ennui !

Le bel ennui...

Le long ennui...

Qui rend toute création possible...

— Nous faisons en sorte qu'il ne s'ennuie jamais.

(Pauvre de lui...)

❖ EXTRAIT 2 :

Le verbe lire ne supporte pas l'impératif. Aversion qu'il partage avec quelques autres : le verbe "aimer" ... le verbe "rêver"...

On peut toujours essayer, bien sûr. Allez-y : "Aime-moi !" "Rêve !" "Lis !" "Lis ! Mais lis donc, bon sang, je t'ordonne de lire !"

- Monte dans ta chambre et lis !

Résultat ?

Néant.

Il s'est endormi sur son livre. La fenêtre, tout à coup, lui a paru immensément ouverte sur quelque chose d'enviable. C'est par là qu'il s'est envolé. Pour échapper au livre.

Mais c'est un sommeil vigilant : le livre reste ouvert devant lui. Pour peu que nous ouvrons la porte de sa chambre nous le trouverons assis à son bureau, sagement occupé à lire. Même si nous sommes monté à pas de loup, de la surface de son sommeil il nous aura entendu venir.

- Alors, ça te plait ?

Il ne nous répondra pas non, ce serait un crime de lèse-majesté. Le livre est sacré, comment peut-on ne pas aimer lire ? Non, il nous dira que les descriptions sont trop longues.

Rassurés, nous rejoindrons notre poste de télévision. Il se peut même que cette réflexion suscite un passionnant débat entre nous et les autres nôtres ...

- Il trouve les descriptions trop longues. Il faut le comprendre, nous sommes au siècle de l'audiovisuel, évidemment, les romanciers du XIXe avaient tout à décrire ...

- Ce n'est pas une raison pour le laisser sauter la moitié des pages !

...

Ne nous fatiguons pas, il s'est endormi.

❖ EXTRAIT 4 :

Dès qu'un livre finit entre nos mains, il est à nous, exactement comme disent les enfants : "C'est mon livre" ... partir intégrante de moi-même. C'est sans doute la raison pour laquelle nous rendons si difficilement les livres qu'on nous prête.

❖ **EXTRAIT 5 :**

Le droit de ne pas lire

Comme toute énumération de «droits» qui se respecte, celle des droits à la lecture devrait s'ouvrir par le droit de n'en pas user - en l'occurrence le droit de ne pas lire - faute de quoi il ne s'agirait pas d'une liste de droits mais d'un vicieux traquenard.

Pour commencer, la plupart des lecteurs s'octroient quotidiennement le droit de ne pas lire. N'en déplaise à notre réputation, entre un bon bouquin et un mauvais téléfilm, le second l'emporte plus souvent que nous aimerions l'avouer sur le premier. Et puis, nous ne lisons pas continûment. Nos périodes de lecture alternent souvent avec de longues diètes où la seule vision d'un livre éveille les miasmes de l'indigestion.

Mais le plus important est ailleurs.

Nous sommes entourés de quantité de personnes tout à fait respectables, quelquefois diplômées, parfois «éminentes» - dont certaines possèdent même de fort jolies bibliothèques - mais qui ne lisent pas, ou si peu que l'idée ne nous viendrait jamais de leur offrir un livre. Elles ne lisent pas. Soit qu'elles n'en éprouvent pas le besoin, soit qu'elles aient trop à faire par ailleurs (mais cela revient au même, c'est que cet ailleurs-là les comble ou les obnubile), soit qu'elles nourrissent un autre amour et le vivent d'une façon absolument exclusive. Bref, ces gens-là *n'aiment pas* lire. Ils n'en sont pas moins fréquentables, voire délicieux à fréquenter. (Du moins ne nous demandent-ils pas à tout bout de champ notre opinion sur le dernier bouquin que nous avons lu, nous épargnent-ils leurs réserves ironiques sur notre romancier préféré et ne nous considèrent-ils pas comme des demeurés pour ne pas nous être précipités sur le dernier Untel, qui vient de sortir chez Machin et dont le critique Duchmole a dit le plus grand bien.) Ils sont tout aussi «humains» que nous, parfaitement sensibles aux malheurs du monde, soucieux des «droits de l'Homme» et attachés à les respecter dans leur sphère d'influence personnelle, ce qui est déjà beaucoup - mais voilà, ils ne lisent pas. Libre à eux.

L'idée que la lecture «humanise l'homme» est juste dans son ensemble, même si elle souffre quelques déprimantes exceptions. On est sans doute un peu plus «humain», entendons par là un peu plus solidaire de l'espèce (un peu moins «fauve») après avoir lu Tchekhov qu'avant.

Mais gardons-nous de flanquer ce théorème du corollaire selon lequel tout individu qui ne lit pas serait à considérer a priori comme une brute potentielle ou un crétin rédhibitoire. Faute de quoi nous ferons passer la lecture pour une *obligation morale*, et c'est le début d'une escalade qui nous mènera bientôt à juger, par exemple, de la «moralité» des livres eux-mêmes, en fonction de critères qui n'auront aucun respect pour cette autre liberté inaliénable : la liberté de créer. Dès lors la brute, ce sera nous, tout «lecteur» que nous soyons. Et Dieu sait que les brutes de cette espèce ne manquent pas de par le monde.

En d'autres termes, *la liberté d'écrire ne saurait s'accommoder du devoir de lire*.

Le devoir d'éduquer, lui, consiste au fond, en apprenant à lire aux enfants, en les initiant à la Littérature, à leur donner les moyens de juger librement s'ils éprouvent ou non le «besoin des livres». Parce que, si l'on peut parfaitement admettre qu'un particulier rejette la lecture, il est intolérable qu'il soit - ou qu'il se croie - rejeté par elle.

C'est une tristesse immense, une solitude dans la solitude, d'être exclu des livres - y compris de ceux dont on peut se passer.

PRODUCTION ORALE :

- Extrait 1 : Que pensez-vous de cette liste de 10 droits ? Quel est le ton ?
 - Extrait 2 : Quel est votre avis sur la réaction de l'enfant avec le livre et de la réaction des adultes ?
 - Extrait 3 : A votre avis, peut-on mettre en relation la télévision et la lecture ?
- Etes-vous d'accord avec l'auteur sur l'importance de l'ennui dans le développement d'un enfant ?
- Extrait 4 : Etes-vous aussi sentimental que l'auteur sur l'appropriation d'un livre ?
 - Extrait 5 : Que pensez-vous du « droit de ne pas lire » ?

PRODUCTION ECRITE : « Que pensez-vous de la lecture et de son rôle ? »